

Cresprières, Thiverval-Grignon, Davron: vallons champêtres, plateaux dégagés

Une randonnée proposée par gmevel



Un circuit sympa alternant petits villages, lisières de forêts et grands horizons.

Durée :	4h35	Difficulté :	Moyenne
Distance :	14.56km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	166m	Moyen de locomotion :	A pied
Dénivelé négatif :	172m	Commune :	Cresprières (78121)
Point haut :	125m		
Point bas :	68m		

Description

On peut garer la voiture sur la place de l'église de Crêpières ou dans les rues avoisinantes.

(D/A) Partir dans la rue qui longe l'église à main gauche et tourner immédiatement à droite dans la Rue du Paradis. Au croisement en T qui suit, tourner à gauche dans la Rue de l'Enfer (drôle d'enchaînement). Tourner ensuite à droite dans la Sente des Moulins. Continuer ensuite tout droit sur le petit chemin qui, sur sa droite, surplombe des pâturages à chevaux. Suivre ce chemin qui fait une large courbe sur la gauche pendant 1km environ, jusqu'à ce qu'il vire à droite à angle droit.

(1) Traverser le ruisseau par le petit pont en pierre puis continuer tout droit. Suivre le chemin dans son virage à droite.

(2) Environ 200m après ce virage à droite, prendre à gauche le large chemin qui monte légèrement.

(3) Au croisement qui suit, prendre le premier chemin à droite (GR®1, balisage Rouge et Blanc), qui monte sur le plateau. Continuer ce chemin sur environ 1,5km, en ignorant les départs de chemin sur la droite.

(4) A la hauteur d'un chemin qui vient de la gauche, continuer tout droit, entamer la descente vers Thiverval et longer des maisons. Descendre l'escalier qui conduit au lavoir, puis descendre la Grande Rue. Passer devant l'école puis l'église de Thiverval.

(5) Remonter en continuant cette même rue. Par ce trajet, on contourne le Parc de Grignon (campus d'AgroParisTech désigné "Institut National d'Agronomie" sur la carte, qu'on ne peut malheureusement pas traverser). Continuer à monter tout droit par la Rue de Rougement. Celle-ci passe devant le cimetière et aboutit à un rond-point.

(6) Au rond-point, tourner à gauche et suivre la D119 sur son bas-côté droit garni d'un bande goudronnée. Longer le mur du Parc de Grignon côté gauche sur environ 1,5km. C'est la partie la moins agréable du circuit car la circulation est assez importante sur cette route.

(7) A l'angle du mur, traverser **prudemment** la route et descendre la côte à Soula. On a, à gauche le mur et, à droite des maisons.

(8) Au bas de la côte, tourner à droite et remonter l'Avenue Lucien Bretignières.

(9) En haut de la côte, retrouver la route D119 qu'on prend en tournant à

Points de passages

- D/A Place de l'église de Cresprières**
N 48.88157° / E 1.923685° - alt. 104m - km 0
- 1 Petit pont de pierre**
N 48.871988° / E 1.928835° - alt. 78m - km 1.48
- 2 Prendre le chemin large qui monte**
N 48.870224° / E 1.926689° - alt. 78m - km 1.84
- 3 Croisement**
N 48.868791° / E 1.930955° - alt. 102m - km 2.19
- 4 Début de la descente vers Thiverval**
N 48.853702° / E 1.918225° - alt. 103m - km 4.13
- 5 Eglise de Thiverval**
N 48.849537° / E 1.916937° - alt. 72m - km 4.63
- 6 Rond-point de la D119**
N 48.842766° / E 1.917914° - alt. 112m - km 5.4
- 7 Côte à Soulas**
N 48.842625° / E 1.938105° - alt. 125m - km 6.88
- 8 Avenue Lucien Bretignières**
N 48.846175° / E 1.941244° - alt. 94m - km 7.34
- 9 D119**
N 48.844699° / E 1.945535° - alt. 116m - km 7.69
- 10 Descendre en longeant le mur**
N 48.846669° / E 1.951135° - alt. 115m - km 8.18
- 11 Poursuivre à droite**
N 48.85195° / E 1.951125° - alt. 74m - km 8.79
- 12 Au bout des enclos à chevaux**
N 48.854853° / E 1.945208° - alt. 109m - km 10.04
- 13 Croix St Jacques**
N 48.863097° / E 1.946946° - alt. 120m - km 10.97
- 14 Rue de Wideville**
N 48.866053° / E 1.942975° - alt. 109m - km 11.41
- D/A Place de l'église de Cresprières**
N 48.881542° / E 1.923792° - alt. 103m - km 14.56

gauche. Continuer de longer le mur du Parc de Grignon.

(10) Au bout de 500m environ, tourner à gauche dans la voie goudronnée qui descend. Passer à côté de la station d'épuration.

(11) Suivre le chemin le plus large, qui oblique à droite, jusqu'à une dernière maison. Il se poursuit, ensuite en longeant plusieurs enclos avec des chevaux, poneys ou ânes (attention aux clôtures électriques !) et en virant deux fois à gauche.

(12) Au bout de tous ces enclos, tourner à droite dans le chemin plus large qui part vers le plateau et ses champs cultivés.

(13) A la Croix Saint-Jacques, entrée du village de Davron, tourner à gauche dans la Rue Saint-Jacques.

(14) Au bout de cette rue (église), tourner à gauche dans la Rue de Wideville, du nom du domaine que l'on va longer plus loin, et passer à côté du cimetière. Longer le grillage du domaine à main droite jusqu'à un croisement emprunté à l'aller.

(3) Continuer au Nord-Ouest puis virer à droite (2) puis à gauche, franchir à nouveau le ruisseau (1), suivre en sens inverse le chemin que l'on a emprunté à l'aller et retrouver l'église de Crêpières (D/A).

Informations pratiques

Possibilité de pique-nique à proximité de l'entrée du Parc de Grignon (AgroParistech). Au point (8), on peut tourner à gauche et descendre jusqu'au portail d'entrée d'AgroParisTech (avec le petit bureau de poste de Grignon sur la gauche). Juste avant, à gauche, il y a une place pourvue d'un abri-bus bien pratique pour pique-niquer.

Par temps humide, le chemin entre (11) et (12) est très boueux car les animaux l'empruntent quotidiennement.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-crespieres-thiverval-grignon-davron-vall/>

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.